



Médiation familiale dans le cadre de violences intrafamiliales

Par **Banjara**, le **11/03/2024** à **12:49**

Bonjour,rnrnAprès avoir été agressé par mon ex conjoint, je souhaiterais relancer le JAF pour modifier les modalités de garde du père.rn rnJ'ai pris une nouvelle avocate et sa secrétaire m'a dit que je dois faire une médiation familiale avant de passer devant le JAF.rn rnJ'aimerais savoir si dans les cas de violences, est-on obligé de passer devant le médiateur ? N'il y a t-il pas un autre recours ?rn rnMerci.

Par **yapasdequoi**, le **11/03/2024** à **13:15**

Bonjour,rnrnAvez-vous porté plainte pour ces violences ? Et si oui, quel en est le résultat ?rnY a-t-il eu violence sur l'enfant ?

Par **Banjara**, le **11/03/2024** à **13:21**

Bonjour,rnrnOui j'ai déposé plainte. Mon ex m'avait étranglé. Il y a le certificat de la médecine légale qui confirme les lésions. rnConcernant les résultats de cette plainte, je n'ai aucune nouvelle. Je sais juste qu'il a déjà été entendu. rnNon, il n'y a pas eu de violence sur l'enfant mais lors de l'agression, mon fils de 2 ans était dans ses bras.

Par **yapasdequoi**, le **11/03/2024** à **14:57**

La secrétaire n'a pas de conseils à vous donner. Parlez directement avec l'avocat.